

## Jura Agonie des rivières comtoises : après les alertes et l'inertie, il est temps d'agir

On a longtemps parlé des causes de l'agonie des rivières comtoises. Il y a eu des manifestations pour alerter la population et les pouvoirs publics... sans grands effets. De cette inaction est née un groupe de réflexion réunissant divers acteurs socio-économiques, appuyés par des scientifiques, qui entendent proposer des mesures concrètes pour ne pas voir s'éteindre à jamais le potentiel des cours d'eaux. Avec un mot d'ordre : il est temps d'agir.

Maryline Chalon

|



Photo archive Philippe Trias

La Loue est devenue le symbole du piètre état sanitaire des rivières comtoises. Elle était devenue un spot touristique. La communauté de communes du Val d'Amour a interdit les baignades sur ses plages mais les activités nautiques sont encore autorisées.

« Quand j'allais à la pêche, les quotas de prise étaient de dix poissons par jour et ça arrivait quelques fois dans la saison qu'on les atteigne, témoigne Bernard Pichon. Aujourd'hui, [le quota est de trois salmonidés](#) par jour et je fais beaucoup de sorties où je ne fais que promener ma canne. » Le pêcheur se dit premier témoin de la dégradation des rivières comtoises.

Bernard Pichon parle d'une époque où le poisson pêché était consommé. Et même pire : les proies ne reconnaissent plus les appâts. « Dans mes boîtes, j'ai des imitations de mouches qui n'existent plus aujourd'hui... Les truites les ignorent aussi. »

Bernard Pichon a milité au sein de [SOS Loue et rivières comtoises, participé au faux enterrement à Ornans, l'an passé](#). Il observe avec désolation que les mobilisations n'ont eu [aucun effet](#) sur la puissance publique. Le constat de ce pêcheur est partagé par les scientifiques. Les rivières comtoises, qui étaient réputées pour leurs richesses sont à l'agonie.

## **Le passage à l'action**

À l'occasion d'un colloque à Arbois samedi 25 avril, différents acteurs socio-économiques, dont des agriculteurs, viticulteurs, scientifiques, ont présenté une nouvelle initiative. Avec une demande claire : le passage à l'action. « Il nous semble impératif d'éviter les stigmatisations, il est préférable d'opter pour des propositions d'actions, scientifiquement démontrées, techniquement adaptables aux contraintes du territoire », énumère Pierre Bouveret.

L'association n'a pas de président, la direction est collégiale. Elle porte l'acronyme de [Gieem pour Groupement interdisciplinaire eau et environnement du Massif du Jura](#), dont la sonorité n'est pas totalement inconnue. « La confusion avec le GIEC était délibérée, lâche Jean-Jacques Bret, l'ancien directeur de l'interprofession du comté. Car nous avons voulu dès le départ nous appuyer sur la science. » Le groupe se décrit comme un think tank. « Le Gieem cherche à éclairer, documenter à la fois les citoyens, les décideurs et les collectivités, sur les orientations à prendre pour préserver ou reconstituer la qualité environnementale du massif », décrit Pierre Bouveret.

## **Accompagner le changement**

Le travail de réflexion se décline en plusieurs volets : l'élevage laitier, la viticulture, la sylviculture, et les collectivités, avec la gestion des stations d'épuration. Le groupe vient de finaliser la première thématique, qui conclut trois ans de travail. « Ce ciblage sur l'élevage a pu gêner certains, convient Jean-Jacques Bret. Quand on a constitué le Gieem, on était en pleine campagne médiatique contre les éleveurs, c'est pour ça que l'on a commencé par là. Nous sommes persuadés que la responsabilité des éleveurs existe mais elle n'est pas unique. »

L'organisme a déjà édité six fiches, sur la fertilisation des sols, le maintien des prairies permanentes ou encore la limitation de la production laitière. « Le respect de l'environnement et la rentabilité de l'exploitation ne sont pas antinomiques, défend Jean-Jacques Bret. Ce qu'il faut éviter, c'est le toujours plus, la performance technique qui fait entrer l'exploitation dans la dépendance et le déséquilibre aussi bien économique qu'environnemental. »

Si les propositions sont rédigées, reste à les appliquer. Le groupe de réflexion ne dispose que de son pouvoir de persuasion et sa volonté d'accompagner les acteurs. « Il faut trouver une méthode pour aider et inciter. Il faut que ce changement soit compris comme quelque chose de positif, de bénéfique pour soi-même et les autres », affirme Jean-Claude Colmagne. Les objectifs doivent être réalistes et reproductibles.



Des causes multiples mais une prépondérance de l'agriculture

Les premières mortalités massives de poissons ont été remarquées en 2009 et 2010. « Dès le départ, on a très vite suspecté que les causes n'étaient pas uniques, relève Pierre-Marie Badot. Parmi elles, il y a effectivement un changement de nos activités humaines. On s'est aperçu que notre agriculture franc-comtoise avait beaucoup évolué au cours des dernières décennies avec une tendance à l'intensification. Les élevages ont grossi en taille, les vaches produisent plus de lait. On s'est mis à cultiver de l'herbe plutôt que les prairies naturellement permanentes, et d'autres cultures. Les excès de nitrate que l'on pouvait trouver dans nos rivières provenaient en quasi-totalité de l'agriculture. »

Bien que les quantités n'apparaissent pas excessives, le spécialiste renvoie à la nature du sol, karstique, peu épais et perméable. « Quand on discute avec des collègues de l'ouest de la France, et qu'on leur dit que l'on a 10 mg de nitrates dans nos cours d'eau, ils rigolent, rapporte Pierre-Marie Badot. Il y a un facteur 10 d'écart avec ce qu'il peut exister dans d'autres régions. Sauf que chez nous, dès qu'on dépasse 3 mg de nitrates, le système ne suit plus, c'est la concentration maximum admissible. »

### **Les stations d'épuration dépassées**

Parmi les autres causes, figurent aussi les stations d'épuration. Si le principal problème des collectivités reste la mise en séparatif des réseaux d'eau pluviaux et d'égouts pour éviter des débordements en cas d'intempéries, Pierre-Marie Badot en revient à l'essence même de ces stations. « Elles ont été prévues pour éliminer des matières organiques, nos fèces et notre urine, appuie-t-il. Elles ont du mal à détruire les substances chimiques qu'on utilise de plus en plus. » L'écotoxicologue cite les herbicides utilisés par les particuliers dans leur jardin, les solvants et des résidus de médicaments retrouvés à de fortes concentrations. « Ces substances peuvent passer par les stations d'épuration mais elles n'ont pas été prévues pour les abattre, rappelle-t-il. C'est notre part de responsabilité collective. Tout ça finit dans les cours d'eau. »

### **Quid du changement climatique ?**

Pierre-Marie Badot est sceptique [quant à la dernière étude Nutrikarst commandée par la chambre d'agriculture du Doubs](#). « Les collègues ont tendance à dire que rien ne bouge sous le soleil, à une petite nuance près qu'ils mettent beaucoup plus en avant le changement climatique, relève-t-il. C'est une cause extérieure, c'est très pratique, car ça nous dédouane de nos responsabilités, qu'elles soient citoyennes, agricoles ou industrielles. » Le karst a un rôle de « tampon thermique ». « Dans les cours d'eau que l'on a étudiés, on a la chance d'avoir encore des régimes thermiques qui sont encore optimums pour les poissons mais cela ne les fait pas venir », abonde François Degiorgi, hydrobiologiste. Pour cela, il faudra que la qualité de l'eau soit améliorée.



Le groupe de réflexion préconise la baisse de production de lait

Dans ses fiches techniques consacrées à l'élevage laitier, le groupe de réflexion suggère de diminuer la production de lait. D'après l'office de la statistique agricole Agreste, les livraisons de lait ont augmenté de 15 % dans le Jura de 2010 à 2020. Le nombre de vaches laitières a lui aussi logiquement augmenté de 7 % dans le département, sur la même période. Le Gieem met en parallèle la surface de prairie disponible pour les bêtes, qui est à la baisse, à 1,6 ha par vache. Surface qui est tout à fait en adéquation avec la dernière version du cahier des charges de l'AOP comté qui contraint à 1,3 ha par vache laitière.

Néanmoins, le Gieem y perçoit une pression sur les milieux naturels et une incitation supplémentaire à l'endettement. Par exemple, il faut davantage de places dans les bâtiments pour accueillir le bétail supplémentaire et de fertilisants pour augmenter le rendement des prairies. Si le chiffre d'affaires des exploitations a bien gonflé, le Gieem rappelle qu'il faut le corréliser à la hausse des charges. Une situation pile dans l'actualité avec la hausse du prix des engrais et du GNR (gazole non routier), en raison de la guerre au Moyen-Orient... Alors que la filière fait face à une surproduction de lait.

Le Gieem et vous

Pour son premier colloque à Arbois, le Gieem a fait salle comble. Les membres n'ont pas pu rentrer dans le détail de leurs propositions concrètes. Les fiches techniques complètes sont à retrouver sur le site Internet du Gieem. L'association cherche des bénévoles, spécialistes ou citoyens, qui souhaitent plancher sur les thématiques suivantes : la viticulture, la sylviculture, les eaux usées et les micropolluants, afin d'étendre les connaissances et les regards croisés sur ces sujets. Il est possible d'adhérer à l'association, au moyen d'une cotisation annuelle de 15 €, il faut pour cela signer la charte de l'association. Cela suppose de reconnaître le diagnostic scientifique de la dégradation des milieux aquatiques et de renoncer à des postures d'hostilités, les membres bannissent « les oppositions stériles » pour préférer un travail de réflexion apaisé.

Renseignements sur le site Internet [www.gieem.fr](http://www.gieem.fr) ou par mail à [gieem012539@gmail.com](mailto:gieem012539@gmail.com)